Equiper le territoire en ressources numériques

Pour la Normandie, le déploiement de l’accès généralisé au Très Haut Débit (THD), la mise en place d’infrastructures de services et de la donnée, le développement du réseau des tiers-lieux et de la médiation numérique sont les 3 actions phares de cet axe stratégique.

Déploiement du Très Haut Débit en Normandie

La Région contribue au déploiement du Très Haut Débit en Normandie à hauteur de 250 M€ pour construire, à terme, 1,3 million de prises optiques. Avec ces investissements importants, la Région a pour objectif de raccorder 100 % de la population en Fibre Optique d’ici 2025.

L’objectif est de disposer d’une offre « très haut débit » pour tous les normands au plus tard en 2025, en suivant les principes stratégiques suivants :

- Privilégier l’installation de réseaux de nouvelle génération 100 % fibre optique
- Raccorder de façon prioritaire les sites stratégiques de la région
- Veiller à l’équité territoriale dans le déploiement du THD (l’internet partout et pour tous)
- Cofinancer la part publique des initiatives d’envergure départementale

- Accélérer les déploiements en développant les outils et les actions qui visent à couvrir au plus vite le territoire normand en très haut débit fixe et mobile, en concertation avec les maîtres d’ouvrage

Pour savoir si la fibre arrive chez vous

Your browser does not support iframes.

La Région soutient les départements dans leurs actions de déploiement de la fibre optique

La Région investit

- 40 M€ pour le déploiement de la fibre dans le département du Calvados, contribuant à la construction de 330 000 prises fibre. Le Calvados sera 100% raccordable en fibre en 2024
- 42,5 M€ pour le déploiement de la fibre dans le département de l'Orne, qui sera 100% raccordable en fibre en 2024
- 36,8 M€ pour le déploiement de la fibre dans le département de la Manche (+ 11,2 M€ pour le THD), contribuant à la construction de 330 000 prises fibre d’ici 2025
- 51,7 M€ pour le déploiement de la fibre dans le département de la Seine-Maritime, contribuant à la construction de 240 000 prises fibre. Le territoire sera couvert à 100% à l’horizon 2024
- 51,6 M€ pour le déploiement de la fibre dans le département de l'Eure, contribuant au raccordement de 240 000 foyers. Le territoire sera raccordé à la fibre à 100% fin 2023-début 2024.

A chaque département son réseau

- Calvados
- Eure
- Manche
- Orne
- Seine-Maritime

Ressources utiles

- ARCEP
- CRIANN

Vos questions sur la fermeture du réseau cuivre

- Accompagner la fermeture du réseau cuivre
- Que va changer la fermeture du réseau cuivre ?

Foire aux questions (FAQ) sur le Très Haut Débit (THD)

Le réseau Normandie Connectée

L'ambition de la Stratégie numérique normande (téléchargeable) est de faire de la Normandie un territoire de référence :

- pour sa dynamique de développement numérique
- pour la place du numérique dans son économie et dans les usages quotidiens des citoyens
- pour l'accessibilité au numérique.

Dans cet objectif, la Région structure une offre de services de proximité à travers la mise en œuvre du **réseau Normandie Connectée : les Espaces Publics Numériques et les Tiers-lieux Normandie, pour répondre aux attentes et besoins de tous les territoires et de tous les normands**.

La Région anime ce réseau afin d'apporter aux habitants et aux professionnels une culture et une compétence numériques, qui leur permettent d'appréhender et de maitriser l'ensemble des enjeux et des outils nécessaires à leur quotidien et à leurs activités.

Elle intervient ainsi :

- sur l’accompagnement des lieux labéllisés ou en voie de l’être : soutien aux études, aide à l’équipement de matériels numériques, aide au développement de projets numériques...
- sur l’animation et la visibilité du réseau : évènementiel partagé sur les territoires, site web, actions de communication et de promotion...

Choisir un tiers-lieu ou un Espace Public Numérique labellisé, c’est avoir l’assurance d’un haut niveau de prestations de services répondant à des exigences matérielles, techniques et humaines définies par un cahier des charges précis.

Retrouvez l'ensemble des Tiers-lieux Normandie et des Espaces Publics Numériques Normandie (EPN)

Vous avez un projet ? La Région peut vous accompagner

Tiers-lieux Normandie

Le label "Tiers-lieux Normandie" valorise des lieux dédiés à l’accueil de travailleurs, qu’ils soient indépendants, nomades "startupers" ou salariés d’entreprises, originaires de l’économie numérique ou non. Dotés d’espaces de travail partagés et collaboratifs, l’animation de ces lieux est conçue pour développer le croisement des compétences et favoriser l’émergence de nouveaux projets.

Déposez votre candidature au label

Espace Public Numérique Normandie

Le label "EPN Normandie" identifie des lieux dans lesquels le grand public pourra être initié au numérique ou approfondir ses connaissances du domaine. Les Normands pourront donc venir y développer leurs compétences numériques, en participant à des ateliers ou en collaborant à des projets.

Déposez votre candidature au label

Contact

Direction de l'Aménagement Numérique

Tel : 02.31.06.79.00